

**RAPPEL DE LA STRATEGIE REGIONALE RETENUE POUR
LA RECHERCHE EN POITOU-CHARENTES
6 PÔLES ET 16 AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION**

En application de son Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche adopté le 23 mars 2012 avec notamment pour objectif de reformuler le soutien à la recherche pour qu'elle contribue pleinement au développement du territoire, le Conseil Régional Poitou-Charentes a défini par délibération 12CR104 du 17 décembre 2012, sa stratégie de soutien à la recherche.

Le tableau ci-après reprend les pôles et axes retenus dans cette délibération, vers lesquels la Région affectera de 70 à 80% des aides qu'elle accorde pour le financement des bourses de doctorat, des bourses de chercheurs invités, des acquisitions d'équipements de laboratoires, des programmes spécifiques de recherche.

Par ailleurs, le soutien des laboratoires ou organismes de recherche non concernés par les 16 axes retenus mais reconnus d'excellence dans leurs domaines et contribuant à ce titre au rayonnement de Poitou-Charentes à l'échelle nationale ou internationale pourra être maintenu dans le cadre des financements non fléchés sur ces 16 axes.

PÔLE 1 - Santé, vieillissement, alimentation

- **axe 1 santé** : cet axe est important pour le développement de la recherche afin de conforter le statut et la notoriété du CHU de Poitiers et des laboratoires dans 2 directions principales :
 - la reconnaissance d'équipes INSERM, en confortant les résultats obtenus avec les partenaires et en soutenant les programmes engagés par les laboratoires afin de maintenir la qualité et la labellisation
 - la réalisation de travaux en Poitou-Charentes dans le cadre du Cancéropôle Grand Ouest.
 D'autres thèmes complémentaires peuvent intégrer cet axe : santé et vieillissement, cosmétiques, télémédecine en lien avec le pôle 2 / contenus numériques – image.
- **axe 2 filière lait** : soutien de la plateforme Philolao, labellisée Pôle d'Excellence Rural, pour ses recherches sur les matières grasses laitières ; l'objectif étant de favoriser la dynamique entre recherche et milieux professionnels, en particulier avec les entreprises du secteur déjà implantées sur le territoire.
- **axe 3 nouveaux procédés agricoles** : recherche de traitements biologiques ou naturels pour les cultures en substitution aux intrants chimiques.
- **axe 4 industrie alimentaire** : développement de poudres et additifs pour l'agro-alimentaire.

PÔLE 2 - Contenus numériques, image, éducation

- **axe 5 développement d'outils pédagogiques et supports d'apprentissage** (*serious games, ...*).
- **axe 6 transmission du signal** : recherches en vue d'applications possibles pour l'électronique embarquée, la géolocalisation, la robotique, technologies numériques appliquées à l'énergie, aux transports, mécatronique.
- **axe 7 économie numérique** : dématérialisation et valorisation des contenus numériques.

PÔLE 3 - Développement territorial : patrimoine et tourisme

- **axe 8 aménagement et valorisation du territoire** : mise en valeur du patrimoine des collectivités, construction ou confortement d'image, ... Les acteurs économiques sont davantage les collectivités, associations ou organismes valorisant le territoire : offices de tourisme, ...
- **axe 9 développement d'économies culturelles et créatives**, en lien également avec le secteur du tourisme.

PÔLE 4 - Energies, matériaux: transport et habitat

Ce pôle dont le contenu est essentiellement technologique concentre le plus important potentiel de recherche et de transfert de Poitou-Charentes. L'objectif est de favoriser des applications innovantes par les industriels et autres acteurs de la région.

- **axe 10 transports** : recherche aéronautique et spatiale en lien avec l'industrie régionale et la mécanique (allègement des structures, nouveaux matériaux dont les matériaux composites, systèmes hydrauliques, ...), mobilité électrique (auto, bateau, cycles), connectique, technologies numériques appliquées aux transports telle que la gestion des flottes, Cet axe est lié à l'axe 6 du pôle 2 « transmission du signal ».
- **axe 11 énergies et efficacité énergétique** : nouveaux modes ou process de stockage, réseaux intelligents grâce à l'adéquation de la production, du stockage et de la distribution, éolien en lien avec la mécanique des fluides, photovoltaïque.
- **axe 12 bâtiments** : favoriser l'émergence et le développement de matériaux biosourcés, développer le vecteur « air » (ventilation, chauffage, climatisation, ...), permettre la réhabilitation énergétique, développer l'énergie à partir de la biomasse (fluides, combustion,...), adapter, comme pour les transports, les technologies numériques appliquées au stockage de l'énergie (gestion de réseaux intelligents, domotique, ...) en lien avec l'axe 11.

PÔLE 5 - Milieux naturels et risques environnementaux

- **axe 13 eau** : qualité, gestion et traitement de l'eau, qualité des eaux littorales et impact sur les activités marines (cultures marines, pêche, ...).
- **axe 14 excellence environnementale** : d'une manière globale, toutes contributions à l'excellence environnementale et à la biodiversité, au-delà du seul lien à l'économie.
- **axe 15 gestion des risques environnementaux** : risques liés aux changements climatiques (évolution des écosystèmes et conséquences, submersion des espaces littoraux, crues, ...).

PÔLE 6 - Valorisation des écoproduits issus de la biomasse terrestre et marine

- **axe 16 chimie verte** au travers d'un Institut de la Chimie Verte en Poitou-Charentes, dont la création a été décidée par délibération du Conseil régional du 15 octobre 2012, préfigurant un futur pôle d'excellence régional pour l'activité duquel six thèmes prioritaires ont été retenus:
 - matières premières renouvelables,
 - chimie et recyclage,
 - matériaux avancés,
 - chimie pour l'énergie,
 - les procédés éco-efficaces,
 - l'éco-conception en chimie.